

6456 / AI 24/02/P  
N.N. 09

cl

KIBUNGO



LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE DE L'UNION NATIONALE RWANDAISE.

C'est le dimanche 13 septembre 1959 à Kigali, qu'a été officiellement annoncée, la création du parti politique de l'UNION NATIONALE RWANDAISE ( U.Na.R).

A cette occasion, les fondateurs du mouvement exposèrent clairement la politique qu'ils préconisent pour conduire le Rwanda à sa "pleine émancipation politique, économique, sociale et culturelle."

Malgré la clarté avec laquelle les leaders de l'U.Na.R. expliquèrent à leur auditoire la politique du nouveau parti, certains milieux, tant européens que rwandais ne manquèrent pas de leur prêter les intentions les plus fausses et les plus absurdes. On les accusa de pactiser avec le communisme, de vouloir maintenir les privilèges de la féodalité, de s'opposer à la démocratisation du pays, de pratiquer une politique hostile à l'Administration belge et aux Missions.

Les autorités belges du Rwanda s'émurent et prirent même des mesures disciplinaires contre trois chefs qui avaient participé au premier meeting de l'U.Na.R.

Cette attitude d'incompréhension de la part de l'Administration eut un effet déplorable sur la majorité de la population rwandaise qui, tout naturellement, conclut que la Belgique voulait s'opposer à l'émancipation du Rwanda. Cela semblait d'autant plus évident que le bruit s'était mis à courir dans le pays que les autorités belges de la Résidence soutenaient, au moins moralement, le parti adverse (le Rassemblement Démocratique) jugé "très modéré et plus favorable au maintien de la tutelle de la Belgique sur le Rwanda."

Nous sommes persuadés que l'attitude d'incompréhension et de méfiance de certains milieux européens à l'égard de l'U.Na.R. s'explique en grande partie, par le fait qu'ils ont été mal renseignés sur les intentions exactes de ce parti.

Il s'agit donc, avant tout, d'un regrettable malentendu. Aussi, nous efforcerons-nous, dans le présent texte, d'exposer clairement, une fois de plus, les grandes lignes de la politique de l'Union Nationale Rwandaise et de réfuter les accusations qui ont été formulées contre elle.

X

UN PARTI D'UNION NATIONALE.

Le "Manifeste de l'U.Na.R." définit de la façon suivante de but du parti: "l'union de tous les Banyarwanda dans tous les domaines", et plus loin: "nous faisons appel à tous les Banyarwanda de bonne volonté sans distinction ethnique, sociale ou religieuse. Que tous se groupent sous l'égide de notre parti pour conduire le Rwanda sans heurts, mais aussi sans faiblesse, vers sa pleine émancipation politique, économique, sociale et culturelle".

On le voit, il s'agit donc bien d'un parti national. Est-ce à dire que l'on assiste à l'éveil (ou au réveil) du nationalisme rwandais? Oui, certes, et il n'y a aucune raison de s'en effrayer. Une certaine opinion européenne a été trop sensibilisée à ce propos et s'affolle trop facilement chaquefois que, dans un pays africain, se manifestent les premiers signes du nationalisme. Ce dernier est le meilleur moyen - sinon le seul - dont dispose l'Afrique pour provoquer l'indispensable prise de conscience politique des masses, et il ne s'accompagne de xénophobie que dans la mesure où il rencontre de l'incompréhension et de l'hostilité de la part des puissances coloniales.

On a souvent prétendu que le nationalisme africain est purement néгатif, qu'il n'existe que par opposition au régime colonialiste. -En ce qui concerne le Rwanda, un tel jugement serait parfaitement inexact, car, il existe assez d'éléments positifs dans la tradition rwandaise pour provoquer la naissance d'une véritable conscience nationale: unité politique et linguistique, hauts faits de l'histoire rwandaise, coutumes communes à toutes les couches de la population, etc... Il est donc plus exact de dire que nous assistons, avec naissance de l'U.Na.R., au réveil de la conscience nationale du pays.

X

#### AUTONOMIE ET INDEPENDANCE.

L'U.Na.R. propose l'accession du Rwanda à l'autonomie interne pour 1960, et à l'indépendance pour 1962. De telles propositions sont-elles excessives? Certainement pas: elles s'inscrivent dans la ligne logique de la Charte des Nations Unies qui stipule que le rôle de la puissance tutélaire consiste à conduire le pays sous tutelle vers son indépendance compte tenu des "aspirations librement exprimées des populations intéressées".

X

#### MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

L'U.Na.R. s'est prononcée en faveur de l'instauration d'une monarchie constitutionnelle héréditaire, le Mwami devenant ainsi et avant tout, "le garant de l'Unité et du Prestige du Rwanda". -Cette conception est en effet, la plus apte à permettre de marier harmonieusement les traditions rwandaises et les impératifs d'un état moderne et réellement démocratique.

A ce propos, signalons que Sa Majesté Kigeri V, lors de son investiture officielle, a demandé que l'on ajoute à la formule de prestation de serment ces quelques mots: "en qualité de Mwami constitutionnel". Les autorités belges ayant accepté cette précision, se trouvent ainsi placées devant l'impérieuse obligation de permettre au Rwanda, de se choisir un Gouvernement dont la première tâche consistera à élaborer une constitution.

X

#### DEMOCRATIE.

L'U.Na.R. s'est prononcée, sans équivoque possible, en faveur de "l'instauration d'institutions démocratiques", par le moyen "d'élections libres et directes".

X

#### EMANCIPATION ECONOMIQUE.

Deux passages du Manifeste permettent de dégager la position de l'U.Na.R. en matière économique.

D'abord, "l'U.Na.R. préconise l'élaboration d'un plan d'ensemble concernant le développement économique du pays. On ne peut laisser à la seule initiative privée, le soin d'améliorer l'économie rwandaise. C'est une oeuvre nationale".

Ensuite: "L'économie rwandaise ne pourra se développer sans l'apport de capitaux étrangers. Aussi l'U.Na.R. s'efforcera-t-elle d'encourager les financiers belges et étrangers, à investir au Rwanda. Il faut cependant que ces capitalistes comprennent que leurs investissements doi-

vent, non seulement servir leurs intérêts, mais également contribuer dans une large mesure, à améliorer le revenu national de notre pays, et partant, le niveau de vie de la population rwandaise. -Il faut également que dans la mesure du possible, ces investissements se fassent en association avec le pays et les habitants".

De ces deux passages, il ressort que l'U.Na.R. entend résoudre les problèmes économiques du pays, d'une manière originale et équilibrée. S'il est question d'un "plan d'ensemble", on n'en fait pas moins appel "aux initiatives privées". Si on reconnaît la nécessité de faire appel aux capitaux étrangers, on signale aux investisseurs qu'une part normale des bénéfices devra revenir au pays.

Tout cela n'a rien d'illogique ou d'outrancier et reste parfaitement dans la ligne du bon sens.

X

### POLITIQUE SOCIALE.

On lit dans le Manifeste: "l'U.Na.R. mènera une politique essentiellement progressiste en ce qui concerne les problèmes sociaux. Elle mettra tout en oeuvre pour la promotion sociale des populations".

Et plus loin: "l'U.Na.R. propose notamment l'instauration d'un Service de travail, dans les plus brefs délais possibles, afin de résoudre le problème du chômage de la jeunesse et lui assurer une formation solide".

X

### ENSEIGNEMENT.

Extrayons du Manifeste la phrase suivante dont la portée a été si mal comprise: "l'U.Na.R. poussera à l'élaboration d'une nouvelle politique d'enseignement comportant: la revision urgente de la Convention avec les Missions enseignantes, en vue d'assurer une plus large participation du pays dans l'organisation et la direction de l'enseignement".

Cette position de l'U.Na.R. en matière d'enseignement, pourtant extrêmement modérée, a provoqué la colère de certains milieux qui accusèrent l'Union Nationale de vouloir combattre les Missions. Comme s'il n'était pas normal que le futur Etat rwandais, participe à l'organisation et à la direction de l'enseignement!

X

### RELATIONS HUMAINES.

Après avoir insisté sur l'importance "des relations entre les différents groupes ethniques du Rwanda", l'U.Na.R. s'étend ensuite sur la question des relations entre rwandais d'une part, européens et autres étrangers d'autre part.

Citons ces quelques passages du Manifeste qui suffisent à réfuter les bruits selon lesquels ce parti serait hostile aux blancs: "A tous ceux qui établissent l'équation: indépendance égale chasser les européens, nous disons qu'ils se trompent dans un défaitisme paralysant..." -"Ils (les européens) doivent comprendre que notre désir légitime d'émancipation n'est pas dirigé contre eux. Notre mouvement national n'est pas inspiré par la haine, mais par la fraternité et la justice... "Mais la Communauté rwandaise de demain, composée de Blancs et de Noirs, n'est réalisable que dans une ambiance de respects et d'estime mutuels, ainsi que de franche amitié.

Il va de soi que certains Européens, pour diverses raisons, ne s'adapteront pas aux situations nouvelles. Ceux-là devront partir évidemment, et ça vaudra mieux. Nous leur dirons adieu avec courtoisie.

X

*Voir discours de Billon en 1957*

X X

*Abel Kibuka*

Ce simple exposé suffira, nous l'espérons, à montrer le vrai visage de l'U.Na.R. et à ruiner toutes les accusations qui ont été formulées contre elle.

On cessera de traiter de féodaux des hommes qui, sans équivoque, se prononcent pour une démocratie authentique. -On ne les taxera plus de communistes puisqu'il ressort de leur Manifeste, qu'ils font appel à la collaboration des capitaux étrangers. -Qui osera encore prétendre qu'ils s'opposent au progrès social de la masse, alors que l'U.Na.R. préconise "une politique essentiellement progressiste" en matière sociale? -Dira-t-on encore qu'ils sont ennemis des Blancs et des Missionnaires alors qu'un chapitre entier du Manifeste n'est qu'un appel à la fraternité et à la justice?

-----  
-----